

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 22 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	35

Objet de la délibération
FINANCES Cotisation CNAS
Référence
2_20210322_7.5.3

Date de la convocation
17/03/2021

Date d'affichage
25/03/2021

L'année deux mille vingt et un, le vingt-deux mars à 09 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en visioconférence en raison des mesures sanitaires, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Mme FOURÉ, M. DECLÉ, Mme VERRIER, RIFFLART, Mme DELÉTRÉ, DARRAGON, GEST, Mme RODINGER, RENAUX, Mme PINON, BOCQUILLON, CAPELLE, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, Mme CARON-DECROIX, WATELAIN, DESFOSES, STOTER, Mme DE WAZIERS, LENGLET, MAGNIER, PETIT, DURIEUX, THUILLIER, Mme LEROY, BABAUT, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Mme VANDEPITTE a donné pouvoir à M. DECLÉ
M. DOVERGNE a donné pouvoir à M. CAPELLE
Mme Anna-Maria LEMAIRE a donné pouvoir à Mme CARON-DECROIX
Mme HIVER a donné pouvoir à M. MAGNIER
M. DINOUCARD a donné pouvoir à M. BABAUT

Excusés, absents : M. MERCUZOT, SAVREUX, FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, THÉVENIAUD, DESSEAUX, DEBART, DUFOUR, OURDOUILLÉ, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, Mme Annick LEMAIRE, CLIQUET, BOHIN, NOBLESSE,

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. DECLÉ

Conformément au Budget Primitif 2021, il est demandé au Comité syndical de verser la cotisation annuelle au CNAS (Comité National d'Action Social) pour un montant de 848 €uros correspondant à la participation des 4 agents bénéficiant des prestations de l'organisme.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Donne son accord pour octroyer la cotisation d'un montant de 848 € au CNAS.
- Inscrit la dépense en section de fonctionnement, chapitre 65 - article 65548 sur l'exercice 2021 du budget principal.

Fait et délibéré le 22 mars 2021
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,



Le Président,
P. RIFFLART

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "P. Riffart", is written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a long, sweeping underline.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : Leriverend Emilie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	220210322753
Date de la décision :	2021-03-22 00:00:00+01
Objet :	FINANCES : Cotisation CNAS
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20210322-220210322753-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20210322-220210322753-DE-1-1_0.xml	text/xml	897
Nom original :		
Délib2_Cotisation CNAS 2021.pdf	application/pdf	114509
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20210322-220210322753-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	114509

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 mars 2021 à 10h45min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 mars 2021 à 10h45min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 mars 2021 à 10h45min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 mars 2021 à 10h46min50s	Reçu par le MI le 2021-03-23